



*Ville de passion!*

# Rapport sur la situation en matière de Développement Durable – 2025/2026

## SOMMAIRE

Le Rapport Développement Durable : un outil stratégique pour la collectivité.....	4
Introduction.....	7
LES ACTIONS ENGAGEES .....	9
<b>1. Gouvernance, pilotage et professionnalisation : structurer pour agir efficacement.....</b>	<b>9</b>
1.1 Une gouvernance transversale renforcée.....	9
1.2. Des partenariats structurants .....	9
1.3. Des compétences internes consolidées.....	11
<b>2. Cadre de vie, propreté et embellissement du territoire .....</b>	<b>13</b>
2.1 Le Plan Embellissement Propreté Salubrité (PEPS) .....	13
2.2. La propreté urbaine comme priorité pour l’amélioration du cadre de vie .....	14
2.3 L’embellissement et la végétalisation pour adapter le territoire au changement climatique .....	15
<b>3. ESPACES PUBLICS ET PROJETS D’AMENAGEMENT DE PROXIMITE (PAP) .....</b>	<b>18</b>
3.1. PAP livrés ou engagés en 2025 .....	18
3.2. PAP en cours ou en études.....	18
<b>4. TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE .....</b>	<b>20</b>
4.1. Une stratégie fondée sur le Plan de Transition .....	20
4.2. Adaptation des équipements publics aux effets du changement climatique .....	21
<b>5. BIODIVERSITÉ, NATURE EN VILLE ET MILIEUX NATURELS .....</b>	<b>24</b>
5.1. Le festival ornithologique, vitrine de la biodiversité de la ville .....	24
<b>6. MOBILITÉS DURABLES ET MODES ACTIFS .....</b>	<b>29</b>
6.1. La sécurisation des voies cyclables comme garantie du développement des mobilités douces .....	29
6.2. AVELO3, la sensibilisation et les modifications des habitudes de mobilité .....	31
6.3. Le déploiement du Savoir Rouler à Vélo, afin d’accompagner les jeunes dans leur mobilité active. ....	34
<b>7. COHÉSION SOCIALE, ÉDUCATION ET JEUNESSE .....</b>	<b>36</b>
7.1. Les Maisons Communales de proximité comme lieux de cohésion.....	36
7.2. La poursuite de l’accompagnement aux associations .....	36
7.3. Les outils de la politique de la ville comme vecteur de sensibilisation aux enjeux de la transition .....	36
7.4. Dynamique Jeunesse et Développement Durable .....	37
7.5. Le Contrat Local de Santé, outil de réduction des inégalités sur le territoire .....	38

<b>8. SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE DURABLE .....</b>	<b>40</b>
8.1. Une ville active et inclusive .....	40
8.2. Politique culturelle : créativité et attractivité pour tous .....	40
8.3. Patrimoine et identité culturelle : préserver et transmettre .....	41
<b>9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.....</b>	<b>43</b>
9.1. Développement économique local et Action Cœur de Ville .....	43
9.2. Economie circulaire et valorisation des ressources.....	43
9.4. Animation et soutien aux acteurs économiques .....	44
9.4. Développement agricole et rural .....	44
9.5. Développement touristique durable .....	45
CHIFFRES CLEFS.....	47
<b>10. GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ET TRANSFORMATION DU TERRITOIRE.....</b>	<b>48</b>
10.1 Renouvellement urbain et cohésion sociale .....	48
10.3 Plan local d’urbanisme et aménagement durable .....	49
10.4. Logement durable et résilient : vers des quartiers accessibles et respectueux de l’environnement.....	49
<b>Principales réalisations pour 2025 et perspectives pour 2026.....</b>	<b>52</b>

# Le Rapport Développement Durable : un outil stratégique pour la collectivité

## Les Objectifs de Développement Durable :

### Des repères pour agir

Le développement durable constitue aujourd'hui un cadre de référence incontournable pour l'action publique. Né d'une prise de conscience internationale à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, il repose sur un principe d'équilibre entre trois dimensions indissociables : la protection de l'environnement, le progrès social et le développement économique. Son ambition est claire : répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Depuis 2015, cette ambition s'inscrit dans un cadre mondial structuré par les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les États membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ces objectifs constituent une feuille de route universelle pour lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités, préserver la biodiversité, agir pour le climat, promouvoir la santé, l'éducation et la prospérité, tout en renforçant la paix et la justice.

Indissociables et interdépendants, les ODD invitent les États et les collectivités territoriales à agir de manière cohérente et transversale. Ils forment une véritable boussole pour orienter les politiques publiques vers un modèle de développement plus résilient, inclusif et durable.

### Une obligation réglementaire et un engagement politique

En France, la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de présenter annuellement un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Au-delà de son caractère réglementaire, ce rapport constitue un outil stratégique. Il permet :

- d'évaluer la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans les politiques publiques ;
- de mesurer les avancées réalisées ;
- d'identifier les axes d'amélioration ;
- de renforcer la transparence de l'action municipale ;
- et de rendre compte aux citoyens des engagements pris.

Il contribue ainsi à inscrire durablement les principes du développement durable dans le fonctionnement quotidien de la collectivité.

## Un document au service de la transition du territoire

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique, les tensions sur les ressources naturelles et les inégalités sociales persistantes, les collectivités locales jouent un rôle déterminant. Leur proximité avec les habitants leur permet d'agir concrètement sur l'aménagement du territoire, la mobilité, l'énergie, la gestion des déchets, la biodiversité ou encore la cohésion sociale.

Le présent Rapport Développement Durable 2025/2026 met en lumière, sans prétendre à l'exhaustivité, les actions significatives conduites ou poursuivies par la Ville de Saint-Louis au cours de l'année 2025. Il présente également les orientations et perspectives envisagées pour renforcer la transition écologique et solidaire du territoire.

Plus qu'un simple bilan, ce document s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, visant à consolider une action publique cohérente, responsable et tournée vers l'avenir, au service des habitantes et des habitants de Saint-Louis.

# Les 17 Objectifs de Développement Durable



- ODD1** - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- ODD2** - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- ODD3** - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges
- ODD4** - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- ODD5** - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- ODD6** - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- ODD7** - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- ODD8** - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- ODD9** - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- ODD10** - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein
- ODD11** - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- ODD12** - Établir des modes de consommation et de production durables
- ODD13** - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- ODD14** - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- ODD15** - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres
- ODD16** - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable
- ODD17** - Partenariats pour la réalisation des objectifs

# Introduction

## Un contexte international marqué par l'urgence climatique et l'adaptation

Dix ans après l'adoption de l'Agenda 2030 par l'Organisation des Nations Unies, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) demeurent le socle des politiques publiques en faveur d'un développement plus équitable, plus sobre et plus résilient. Toutefois, les rapports scientifiques et les événements climatiques récents confirment une accélération des dérèglements climatiques à l'échelle mondiale.

L'Accord de Paris a fixé un cap ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais au-delà de l'atténuation, l'adaptation au changement climatique s'impose désormais comme une priorité incontournable. Les territoires doivent anticiper des phénomènes plus fréquents et plus intenses : vagues de chaleur, épisodes pluvieux extrêmes, sécheresses, submersions marines ou encore perturbations des écosystèmes.

L'enjeu n'est plus seulement de limiter le changement climatique, mais d'organiser collectivement la résilience des territoires face à ses impacts déjà perceptibles.

## Les orientations nationales : neutralité carbone et adaptation progressive

En France, la neutralité carbone à l'horizon 2050 structure l'action publique, notamment à travers la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

Parallèlement, les politiques nationales intègrent de plus en plus la nécessité d'adapter les territoires aux évolutions climatiques, notamment via les Plans Nationaux d'Adaptation au Changement Climatique. Cette approche vise à réduire les vulnérabilités, à protéger les populations et à assurer la continuité des services essentiels.

Cette double ambition — atténuer et s'adapter — constitue désormais le cadre de référence pour l'action des collectivités territoriales.

Le 26 janvier 2026, la France a inscrit dans le Code de l'Environnement la TRACC (TRajectoire d'Adaptation au Changement Climatique). Cette trajectoire s'intègre au 3<sup>e</sup> Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3). Elle vise, d'ici 2030, à intégrer systématiquement l'adaptation climatique dans l'ensemble des politiques publiques, notamment en matière de santé, d'économie, d'urbanisme, d'agriculture et d'aménagement du territoire, incluant la construction, la rénovation des infrastructures et la prévention des risques.

## La Réunion : un territoire particulièrement exposé

La Réunion, en tant que territoire insulaire tropical, se situe en première ligne face aux conséquences du changement climatique. Intensification des épisodes cycloniques, alternance

de sécheresses et de fortes précipitations, érosion du littoral, tensions sur la ressource en eau : ces réalités imposent une anticipation accrue dans l'aménagement et la gestion du territoire.

La préservation de la biodiversité exceptionnelle de l'île, notamment au sein du Parc national de La Réunion, constitue également un enjeu stratégique. Les écosystèmes naturels représentent à la fois un patrimoine à protéger et un levier d'adaptation, en jouant un rôle dans la régulation climatique, la prévention des risques naturels et la qualité de vie des habitants.

### **Saint-Louis : engager une réflexion structurante sur l'adaptation**

À l'échelle communale, la Ville de Saint-Louis est directement concernée par ces évolutions. Son développement urbain, sa dynamique démographique, la présence de zones exposées aux risques naturels et les fragilités sociales de certains quartiers renforcent la nécessité d'intégrer pleinement les enjeux climatiques dans les politiques locales.

En 2025, la Commune a poursuivi et engagé un certain nombre d'actions visant à atténuer l'impact carbone de la collectivité ainsi qu'à l'adapter aux effets du dérèglement climatique.

En 2026, il s'agira d'approfondir cette réflexion à travers l'élaboration d'une **Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique** avec pour objectif :

- d'identifier les vulnérabilités spécifiques du territoire ;
- d'évaluer les impacts potentiels à moyen et long terme ;
- de prioriser des actions réalistes et progressives ;
- d'intégrer l'adaptation de manière transversale dans les politiques d'aménagement, d'environnement, de solidarité et de développement économique.

Cette trajectoire constitue un chantier stratégique qui devra être partagé avec les élus, les services, les partenaires institutionnels et les habitants. Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et de planification à long terme.

### **Un rapport inscrit dans une dynamique d'évolution**

Le présent Rapport Développement Durable 2025/2026 rend compte des actions engagées ou poursuivies au cours de l'année. Il témoigne de la volonté municipale de consolider les politiques de transition écologique et solidaire tout en amorçant une réflexion structurée sur l'adaptation climatique.

Dans un contexte international et national en mutation, la Ville de Saint-Louis réaffirme sa détermination à construire un développement durable ancré dans les réalités locales, attentif aux vulnérabilités du territoire et tourné vers l'avenir.

# LES ACTIONS ENGAGEES

## 1. Gouvernance, pilotage et professionnalisation : structurer pour agir efficacement

### 1.1 Une gouvernance transversale renforcée

La politique de développement durable de la Ville repose sur une gouvernance transversale associant l'ensemble des directions municipales. La création d'une cellule Développement Durable en 2023 a permis de structurer le pilotage stratégique, d'assurer la coordination des actions et de favoriser le partage d'une culture commune au sein des services.

En 2025, cette organisation s'est traduite par une meilleure intégration des enjeux de transition écologique, de cohésion sociale et de sobriété dans les projets d'aménagement, de cadre de vie, d'éducation et de mobilité et de rénovation du patrimoine bâti.

Le développement durable est désormais pris en compte dès la phase de conception des projets, garantissant une approche plus anticipative et plus cohérente.

### 1.2. Des partenariats structurants

La Ville de Saint-Louis s'appuie sur un réseau de partenaires institutionnels, techniques et associatifs pour concevoir et mettre en œuvre ses politiques de développement durable. Ces partenariats permettent de mutualiser les compétences, de mobiliser des financements et de renforcer l'efficacité des actions menées.

Les principaux partenariats développés sont les suivants :

- La CIVIS, avec la participation de la commune aux différentes études menées par l'intercommunalité, en particulier les schéma directeurs Covoiturage, Piétonnisation et Renaturation, qui doivent permettre de structurer et mettre en cohérence les politiques publiques sur ces thématiques, mais également un travail partenarial dans le cadre de la Convention de Groupement du Plan de Lutte Contre les Déchets Abandonnés (en lien avec l'éco organisme CITEO)
- Le Parc National de La Réunion avec la mise en œuvre des actions en lien avec la charte d'adhésion, et des actions de sensibilisation. Dans ce cadre, des actions spécifiques se sont déroulées autour de la thématique des Jours de La Nuit au deuxième semestre 2025



- Le CEREMA, grâce à l'accompagnement technique sur la définition du projet d'Ecoquartier à l'Etang
- L'ADEME dans le cadre du projet AVELO3 mais également en conseil sur les autres thématiques (adaptation au changement climatique, gestion durable des déchets, ...)
- Les associations du territoire, que ce soit à travers les dispositifs de la Politique de la Ville, ou encore des conventions spécifiques, comme avec la SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion) à travers la mise en place en 2025 d'une convention pluri annuelle visant à formaliser le partenariat existant (animations à destination des scolaires et du grand public, sensibilisation des acteurs publics, participation au fonctionnement du centre de soin).

### 1.3. Des compétences internes consolidées

Afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux de la transition au sein de la collectivité, des actions donnant lieu à une montée en compétence des agents sont mises en œuvre.

Ainsi, dans le cadre du déploiement du plan pluriannuel de formation des agents, des séquences relatives à l'entretien écoresponsable, l'aménagement et le suivi des espaces plantés ont été organisées. De plus, une visite de terrain a été organisée pour les agents du service propreté urbaine au centre d'enfouissement et de tri de Pierrefonds, afin qu'ils soient sensibilisés aux problématiques de gestion des déchets et de tri.



En parallèle, les sensibilisations aux enjeux climatiques via l'outil de la Fresque du Climat ont été poursuivies à travers une session à laquelle ont participé les cadres des services techniques, l'équipe du Contrat de Ville et du NPNRU.



## CHIFFRES CLEFS

**115 agents**  
sensibilisés à La  
Fresque du Climat

**6 jours de formation**  
dédiée aux plantations  
d'espèces endémiques

### Perspectives 2026

- Poursuite et développement des actions de formation des agents (pratiques durables, entretien des plantations)
- Déploiement de la Fresque du Climat à destination des jeunes engagés en service civique ainsi que leurs tuteurs
- Organisation de sessions de formation sur l'éducation au développement durable pour les animateurs de la caisse des écoles
- Poursuite de l'accompagnement des différentes directions mettant en place des actions en lien avec les enjeux environnementaux (Cité Educative, Contrat de Ville, Contrat Local de Santé)...
- Co-élaboration d'une charte d'éco responsabilité en lien avec les associations sportives

## 2. Cadre de vie, propreté et embellissement du territoire

### 2.1 Le Plan Embellissement Propreté Salubrité (PEPS)

L'amélioration du cadre de vie constitue une priorité forte de l'action municipale. En 2025, la Ville a poursuivi la montée en puissance du Plan Embellissement Propreté Salubrité (PEPS), véritable outil structurant visant à renforcer la propreté urbaine, la qualité des espaces publics et le sentiment de bien-être des habitants.

Le PEPS repose sur une réorganisation des services, la modernisation des moyens matériels et la mise en œuvre d'actions ciblées dans l'ensemble des quartiers. Il s'inscrit dans une logique de proximité, en lien étroit avec les habitants et les conseils de quartier.

Il s'appuie sur **30 fiches-actions**, organisées autour de quatre axes :

- structuration et professionnalisation des équipes,
- stratégie d'embellissement et de gestion durable des espaces verts,
- optimisation des ressources matérielles et du parc roulant,
- développement des compétences et amélioration de la sécurité des agents.

## 2.2. La propreté urbaine comme priorité pour l'amélioration du cadre de vie

**Les Opérations Coups d'Éclat (OCE)** ont consisté à concentrer, sur une journée, l'ensemble des moyens humains et matériels de la propreté urbaine sur un quartier ciblé. Cette organisation a permis de renforcer significativement l'efficacité des interventions, d'améliorer la qualité du nettoyage et de rendre plus visible l'action municipale auprès des habitants.

**Quarante-cinq opérations** ont ainsi été conduites en 2025.



Parallèlement, la **lutte contre les dépôts sauvages** a été fortement intensifiée, avec **542 interventions**, la rédaction de **218 rapports par la brigade environnement**, et le **retrait de 300 véhicules hors d'usage**.

Afin de consolider ces actions, la Ville a engagé le déploiement de **dispositifs de vidéosurveillance**, qui seront complétés en 2026 par un **système innovant de visio-détection**, destiné à améliorer l'identification des infractions et à renforcer la responsabilisation des contrevenants.

De plus, une dizaine de corbeilles de propreté urbaines (sur les 100 prévues au total d'ici à fin 2026) ont déjà pu être installées, dans les centres-villes de Saint-Louis et de La Rivière.

## 2.3 L'embellissement et la végétalisation pour adapter le territoire au changement climatique

La politique d'embellissement s'inscrit dans une **stratégie ambitieuse de végétalisation urbaine**, déployée à l'échelle de l'ensemble du territoire communal, en lien avec le Plan 1 Million d'Arbres.

Les plantations réalisées au sein des quartiers, à proximité des équipements publics et le long des axes structurants participent :

- à l'amélioration du cadre de vie,
- au renforcement du confort thermique et
- à la **réduction des îlots de chaleur urbains**.

Ainsi, plus de 2500 espèces endémiques et indigènes ont été plantées sur le site d'Aquarelle, en partenariat avec la Caisse des Ecoles et l'ADAPEI.



Dans cette dynamique, la **pépinière municipale** a été mise en service, constituant un outil structurant pour soutenir durablement les actions de plantation, favoriser l'autonomie de la collectivité et inscrire la végétalisation dans une logique pérenne et maîtrisée.



## CHIFFRES CLEFS

**300 VHU**  
retirés

Plus de **2500**  
arbres plantés

### Perspectives 2026

- Installation d'un système de vidéosurveillance innovant pour lutter contre les dépôts sauvages
- Poursuite des installations des corbeilles de propreté urbaine
- Mise en production des espèces endémiques dans le cadre du Plan 1 Million d'Arbres
- Poursuite de la formation des agents de l'Environnement pour une montée en compétence
- Poursuite de la mise en œuvre du PEPS, en particulier sur le volet réorganisation et investissement
- Poursuite de la mise en œuvre des conventions avec l'IRI et l'AVE2M sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur le domaine public
- Identification de zones de replantation dans les centres-villes de Saint-Louis et de La Rivière

### 3. ESPACES PUBLICS ET PROJETS D'AMENAGEMENT DE PROXIMITE (PAP)

Les Projets d'Aménagement de Proximité (PAP) constituent un levier essentiel pour améliorer le cadre de vie et renforcer l'égalité territoriale. Issus de démarches de concertation, ces projets répondent aux besoins exprimés par les habitants en matière d'espaces de loisirs, de sport et de convivialité.

#### 3.1. PAP livrés ou engagés en 2025

En 2025, les espaces suivants ont été livrés :

- l'aire de jeux de Grand Serré aux Makes
- l'aire de jeux et le SWO de Plateau Goyaves
- l'aire de jeux du secteur Fiagues
- la première phase de l'espace de loisirs de Verval

#### 3.2. PAP en cours ou en études

Les aménagements suivants sont en cours de réalisation ou en études :

- Bellevue et SIDR Pont-Neuf (réception des travaux au 1er trimestre 2026)
- Parc Méroc (phase 2) (réception des travaux au 1er trimestre en 2026)
- Tapage (en études)
- Maison Rouge (en études)



## CHIFFRES CLEFS

Près de **2 millions**  
d'euros engagés

**4 espaces livrés**  
en 2025

### Perspectives 2026

- Poursuite de l'aménagement du Parc Méroc (en particulier embellissement, installation de corbeilles, jeux, et Street Work Out)
- Finalisation du réaménagement de la Place des Fêtes à La Rivière (espace de loisirs, embellissement, renaturation, ...)
- Aménagement du Parc de Gol les Hauts avec une revalorisation de l'espace
- Aménagement du site de Moulin Maïs (projet global en cours avec re végétalisation, installation d'un grand kiosque, ...) avec une valorisation économique, culturelle, pédagogique, et touristique...

## 4. TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### 4.1. Une stratégie fondée sur le Plan de Transition

La Ville poursuit la mise en œuvre de son Plan de Transition, élaboré à partir du bilan des émissions de gaz à effet de serre. Cette stratégie vise à réduire l’empreinte carbone de la collectivité et à adapter le territoire aux effets du changement climatique.

19 fiches actions avaient été élaborées dans le cadre du Plan de Transition en 2024, et il s’est agit en 2025 d’actionner les leviers permettant de faire progresser les indicateurs, en particulier en ce qui concerne la mobilité, la consommation énergétique des bâtiments, la gestion du parc automobile, ou encore la re végétalisation et la sensibilisation des agents.

Ainsi, à titre d’exemple, 3 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées en 2025 et de nouveaux véhicules électriques réceptionnés par les services.

Le tri a été mis en place de manière effective dans une partie des bâtiments et un système de gobelets et de bouteilles réutilisables est en cours de déploiement pour les réunions, et en particulier les séances de conseil municipal, avec pour objectif de pouvoir l’élargir aux associations du territoire à travers une mise à disposition.



Il s'agit de profondes modifications des habitudes qui nécessitent de la pédagogie, mais doivent permettre à la collectivité de tenir son rôle d'exemplarité.



De même, en matière de gestion des équipements scolaires, une réflexion a été engagée afin de permettre la revalorisation et le réemploi du mobilier scolaire afin de limiter le gaspillage.

## 4.2. Adaptation des équipements publics aux effets du changement climatique

Les effets du changement climatiques sont d'ores et déjà sensibles sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de poursuivre les actions d'adaptions des bâtiments et aux équipements publics.

Ainsi, des actions ciblées sont mises en œuvre dans les écoles et les équipements publics afin d'améliorer le confort thermique et la résilience climatique.

Des travaux d'étanchéité ont été réalisés dans les écoles Robert Debré, Alphonse Daudet, Jean Hoarau et Pablo Picasso, et le déploiement des brasseurs d'air dans l'ensemble des écoles s'est

poursuivi. Ainsi, 19 écoles ont pu être dotées. Des préaux de 50m<sup>2</sup> ont été installés dans les écoles Jean Hoarau et Jean Macé.

A la cuisine centrale, la Maison Sport Santé et à l'hôtel de ville, des travaux d'étanchéité et de sur-toiture ont également été réalisés.

En matière de rénovation énergétique, la collectivité engage la phase opérationnelle de la transition énergétique de son patrimoine bâti, à travers une première opération pilote pour le groupe scolaire de Plateau Goyave. Cette opération globale vise à améliorer les performances énergétiques et à renforcer l'adaptation aux effets du changement climatique. Il s'agit d'un projet dont l'investissement est estimé à 3 millions d'euros. Il est actuellement en phase études et un cofinancement FEDER a été validé en juillet 2025.

Par ailleurs, l'école Ambroise Vollard a été identifiée comme second établissement pilote pour le déploiement de travaux similaires. En fonction des résultats de la phase expérimentale, la collectivité envisage de s'engager dans un plan global de rénovation énergétique visant, à terme, l'ensemble des écoles communales.

En 2026, des études seront également engagées pour la réalisation d'un schéma directeur immobilier et énergétique des bâtiments communaux de plus de 1 000 m<sup>2</sup> afin de rationaliser et d'optimiser la gestion des bâtiments.

En parallèle, le plan de suppression des radiers se poursuit afin de limiter les risques de submersions lors des épisodes de fortes pluies.

Les radiers restant concernés par ce plan sont :

- Le radier La Ovette,
- Le radier de la cuisine centrale,

## CHIFFRES CLEFS

**19 écoles** dotées  
de brasseurs d'air

**2,9 millions** d'euro d'investissement  
prévus pour l'adaptation du groupe  
scolaire Plateau Goyave

### Perspectives 2026

- Poursuite des installations de brasseurs d'air
- Poursuite des travaux d'étanchéité et sur toiture dans les écoles
- Poursuite des études pour le projet d'adaptation thermique du groupe scolaire Plateau Goyave
- Réalisation de diagnostics thermiques dans les bâtiments publics (en particulier les écoles)
- Généralisation de la pratique du tri dans l'ensemble des services
- Développement d'une plateforme de compostage
- Suppression du radier de la cuisine centrale

## 5. BIODIVERSITÉ, NATURE EN VILLE ET MILIEUX NATURELS

La protection de la biodiversité est un axe fort de la politique municipale. En 2025, les actions portent sur la renaturation, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la sensibilisation.

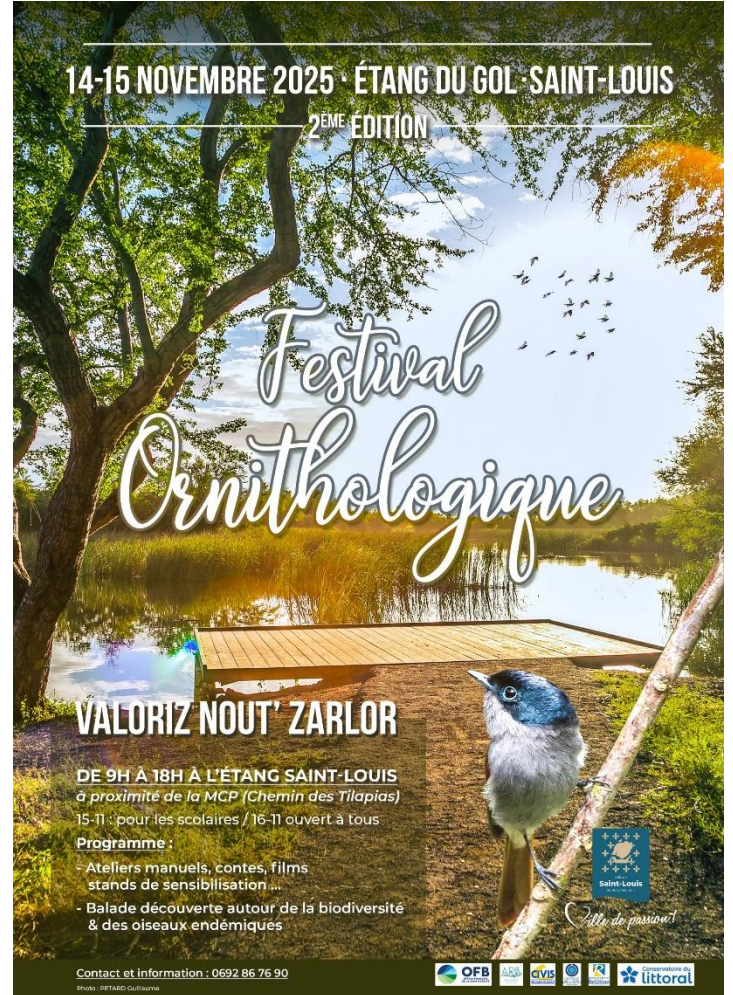
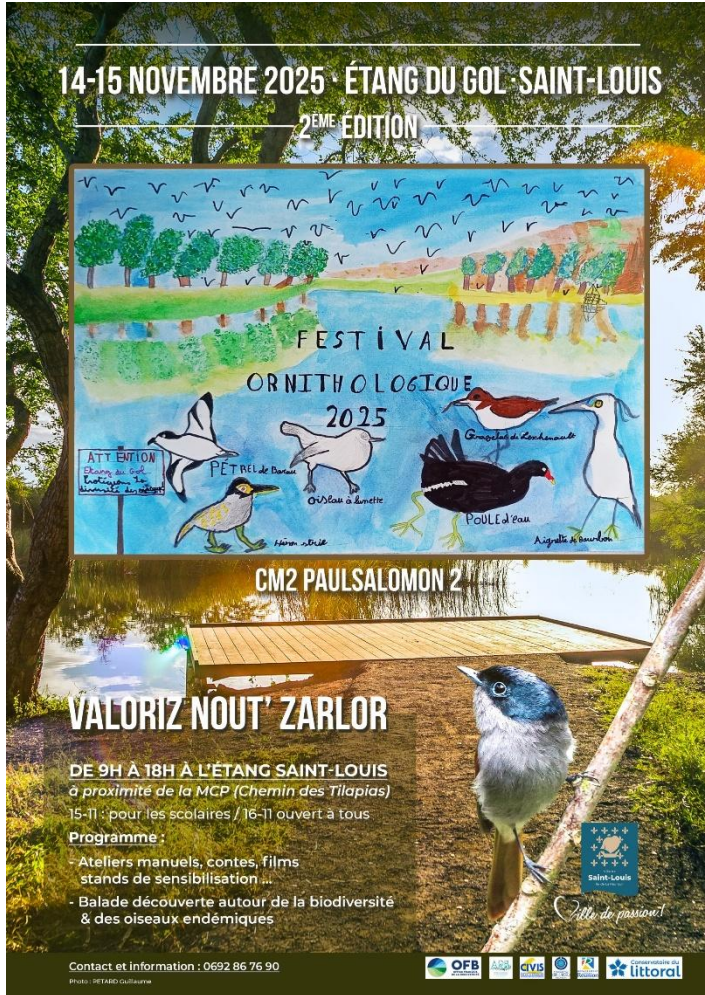
### 5.1. Le festival ornithologique, vitrine de la biodiversité de la ville

La deuxième édition du Festival Ornithologique de Saint-Louis s'est tenue les 14 et 15 novembre 2025. Cet évènement, qui permet aux jeunes saint-louisiens de s'approprier les enjeux de la préservation de l'espace naturel unique de l'Etang a rassemblé plus de 600 élèves des écoles de Saint-Louis et de La Rivière autour de différents ateliers de sensibilisation, mais également de contes, d'activités manuelles et de films en lien avec la biodiversité. Des balades de découverte du site de l'Etang ont également été organisées.

Près de 30 partenaires associatifs et institutionnels ont participé à la réussite de cette édition (Office de l'Eau, Département, SEOR, ARB, Petits Débrouillards, AVE2M...) et la biodiversité de l'Etang a pu être mise à l'honneur via un concours de dessin destinés aux classes participantes, et un concours photo ouvert au grand public.



La journée grand public a accueilli près de 200 participants, autour de stands mais également de balades d'observation, encadrées par la SEOR et de découverte du milieu avec les Eco Garde du Conservatoire du Littoral.



Dans la continuité de cette manifestation, la Commune a souhaité s'inscrire une autre action de valorisation de l'espace naturel unique qu'est l'Etang. Elle a ainsi organisé pour la première fois des actions dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides en février.

Dans ce cadre, plus de 50 habitantes et habitants des quartiers de Saint-Louis ont pu participer gratuitement à des activités de découverte de l'Etang comme des observations des oiseaux, une balade sensorielle, ou encore un atelier croquis naturaliste. Les jeunes accueillis dans les centres de loisirs de la collectivité ont également pu bénéficier d'animations en lien avec la préservation du milieu.



## 5.2. Les actions accompagnées sur le territoire

Au-delà des temps forts à l'Etang, la commune a souhaité accompagner très concrètement des acteurs de la préservation de la biodiversité sur le territoire.

Ainsi, l'association Globice Réunion, reconnue pour son engagement dans l'étude et la conservation des cétacés de La Réunion et de l'Océan Indien a pu installer sur deux espaces publics à la Rivière Saint-Louis et à Saint-Louis son Campus Cétacé Mobile. Ce musée itinérant a permis à près de 30 classes et 600 élèves de Saint-Louis et de La Rivière, ainsi que des participants grand public, de bénéficier pendant 2 mois d'animations diverses : simulations scientifiques, apprentissages ludiques et immersion en vidéo 3D.



En parallèle, la Commune et la SEOR ont formalisé à travers une convention pluri-annuelle, un programme de soutien pour la préservation des oiseaux endémiques de La Réunion, à travers une subvention dédiée au fonctionnement du centre de soin qui gèrent les oiseaux victimes d'échouage liés à la pollution lumineuse, ainsi qu'un autre volet dédié à la sensibilisation du grand public et des scolaires (lors du festival ornithologique en particulier). Via cette convention, mais également les actions menées au quotidien sur son territoire (en particulier les extinctions des éclairages lors de la période d'envol des jeunes pétrels), la commune démontre son engagement à préserver son patrimoine naturel

## CHIFFRES CLEFS

Plus de **600 jeunes** participants au festival ornithologique.

**30 classes** accueillies dans le Campus Cétacés Mobile

### Perspectives 2026

- Organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du festival ornithologique
- Organisation de la 2<sup>nde</sup> édition des journées mondiales des zones humides
- Poursuite des actions d'accompagnement sur le territoire, à travers des conventions mais également l'organisation d'actions spécifiques
- Poursuite des actions de végétalisation
- Accompagnement des associations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

## 6. MOBILITÉS DURABLES ET MODES ACTIFS

Dans un contexte de changement climatique, le poids des déplacements carbonés est considérable dans la balance des émissions de gaz à effet de serre. Au-delà de cet impact, il s'agit également de permettre une amélioration du cadre de vie des habitants, à travers une mobilité apaisée, limitant les nuisances sonores, la pollution et la congestion routière liées aux déplacements en 'tout voiture'.

C'est dans cette optique que la Ville s'est engagée dans une politique volontariste en faveur des mobilités durables. L'adoption du schéma directeur cyclable en Conseil Municipal le 6 novembre 2025 constitue une étape structurante pour le développement des modes actifs. Ce schéma a en effet permis d'identifier les itinéraires devant faire l'objet d'aménagement et de bâtir un plan d'action afin de mobiliser les financements permettant leur réalisation.

### 6.1. La sécurisation des voies cyclables comme garantie du développement des mobilités douces

La sécurisation des cheminements cyclables a été identifiée comme l'un des principaux leviers permettant de favoriser le report modal de la voiture vers des modes de déplacement actifs.

Dans ce cadre, en 2025, la commune a engagé la première tranche d'aménagement d'une piste cyclable sur la rue Marius et Ary Leblond.

Les études relatives à la réalisation d'une passerelle dédiées aux mobilité actives permettant de relier les secteurs de Bois de Nèfles Cocos et Plateau Goyaves ont également été lancées.

Ce projet vise notamment à sécuriser les déplacements quotidiens des collégiens qui traversent actuellement la ravine pour rejoindre leur établissement scolaire. La future passerelle constituera ainsi un aménagement structurant en matière de sécurité et d'accessibilité pour les usagers piétons et cyclistes.

L'ouvrage, d'une portée de 37 mètres et d'une largeur circulaire de 3 mètres, permettra un franchissement sécurisé de la ravine. Les travaux devraient débuter à la mi-2026 et se poursuivre en 2027.

La Commune prévoit également la réhabilitation de l'ancien pont du chemin de fer (CFR) afin de le transformer en voie dédiée aux mobilités douces. Cet aménagement permettra de créer un cheminement sécurisé pour les piétons et les cyclistes reliant le secteur de l'entrée de ville du Gol, à proximité du futur pôle d'échanges, à la ZAC Avenir ainsi qu'au site de l'Étang.



Ce projet constitue un maillon important du schéma directeur des mobilités douces de la commune. Il s'inscrit également dans une démarche de valorisation du patrimoine industriel, en intégrant cet ouvrage historique dans un itinéraire touristique et paysager.

Les travaux devraient débuter au début de l'année 2026 pour une livraison prévue à la fin de l'année.

La Ville a engagé les études pour la création d'un itinéraire touristique dédié aux mobilités douces reliant l'entrée de ville du Gol à l'embouchure de l'Étang. Ce projet vise à développer les déplacements piétons et cyclables tout en valorisant les espaces naturels et paysagers du secteur.

En parallèle de ces actions liées aux infrastructures, une étude a été menée par le chef de projet Mobilités Actives afin d'identifier des vecteurs d'apaisement de la circulation aux abords des écoles, afin de permettre aux parents d'élèves d'envisager des modes de déplacement actifs pour les trajets domicile-école.

Des systèmes d'accroche vélo sécurisés ont pu être installés au sein de la plupart des écoles en partenariat avec la CIVIS, afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'attacher leur vélo en toute sécurité.

## 6.2. AVELO3, la sensibilisation et les modifications des habitudes de mobilité

La commune, lauréate en 2023 de l'appel à projet AVELO3 de l'ADEME, a pu recruter fin 2024 un chargé de mission mobilités actives, afin de coordonner les actions visant à promouvoir les mobilités alternatives sur le territoire communal. Ce dernier a pu en particulier être en appui au Pôle Développement Territorial Durable dans la recherche de financements dédiés aux infrastructures cyclables.

En parallèle, le financement AVELO3 permet de cofinancer à hauteur de 70% les investissements et les actions de promotion des déplacements cyclables.

Ainsi, 8 vélos à assistance électriques ont pu être acquis par la collectivité, dans l'optique de les mettre à disposition d'un public connaissant des difficultés de mobilité pour poursuivre une formation ou démarrer un emploi.

De même, la ville a pu déployer 2 vélos écoles sur La Rivière Saint-Louis et Saint-Louis, afin de former des adultes débutants à la pratique du vélo. Ces actions ont pu être menées en coordination avec la maison Sport Santé de Saint-Louis qui a développé des activités permettant d'assurer la continuité des apprentissages, à travers des ateliers de pratique du vélo pour les apprenants en sortie de vélo école.



*Ville de passion!*

**La Ville de Saint-Louis vous invite  
à (re)découvrir le vélo en toute confiance !**

 **Vous avez le choix entre 3 sessions :**  
*(En fonction des places disponibles)*

- Du 1<sup>er</sup> mars au 19 avril
- Du 26 avril au 14 juin
- Du 20 septembre au 15 novembre

**GRATUIT**  
À partir  
de 18 ans

 **À SAINT-LOUIS :**

• Stade Théophile Hoarau

 **À LA RIVIÈRE :**

• Parking de l'école Anatole France

Les samedis matin de 8h à 10h à Saint-Louis et la Rivière

 **INSCRIPTIONS :** Tél : 06 93 03 18 95 / Mail : [sportsante@saintlouis.re](mailto:sportsante@saintlouis.re)

Soutenu par



   Saint-Louis Ville de passion  [saintlouis.re](http://saintlouis.re)

Des sorties vélos ont également pu être proposées aux jeunes accueillis en centre de loisirs, afin de les amener à être plus familiers des déplacements vélos en toute sécurité.

Enfin, un événement festif et fédérateur a été organisé en mai 2025 par la collectivité, il s'agit de la fête du vélo, qui a rassemblé plusieurs centaines de participants pour des balades patrimoniales à vélo, ainsi que des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, découverte de modes de déplacement alternatifs (vélo couché, ...) et des ateliers de réparation vélo. Cet événement s'est inscrit dans le cadre de l'opération nationale Mai à Vélo.

# Fête du Vélo

Saint-Louis

Ville de Saint-Louis

*Ville de passion!*

## DIMANCHE 4 MAI 2025

Centre-ville de Saint-Louis

**ACTIVITÉS GRATUITES DE 8H À 15H**

- Essais de vélos électriques, de vélos couchés et quad-bikes
- Ateliers de réparation
- Animations pour enfants
- 10h30 : Défi « Patch ta chambre à air »
- 11h45 : Concours de roue arrière
- 14h00 : Course adulte en vélo 20 pouces

**Ramèn zot vélo !**  
à 9h30 : DÉPART DES BALADES  
Découverte des sites patrimoniaux de Saint-Louis

**MAI**  
à vélo

Inscrivez-vous ici

Scannez le QR code

INSCRIPTIONS : 06 93 03 18 95  
ou sportsante@saintlouis.re

Facebook, Instagram, Saint-Louis Ville de passion, Saint-Louis



### 6.3. Le déploiement du Savoir Rouler à Vélo, afin d'accompagner les jeunes dans leur mobilité active.

Le programme national Savoir Rouler à Vélo a pour objectif, à travers 3 blocs et 10h de formation, de permettre aux jeunes élèves de CM2 d'apprendre à rouler sur la route en toute sécurité à vélo. Ce programme est déployé par différentes structures, essentiellement associatives, et pouvait être, jusqu'en fin 2025, co-financé à hauteur de 50% par le programme Génération Vélo dans le cadre de Certificats d'Economie d'Energie. La commune a souhaité s'inscrire dans ce cadre et permettre aux élèves de Saint-Louis et de La Rivière de bénéficier de cette formation, en lien avec le Club Cycliste Saint-Louisien et la Police Municipale. En 2025, ce sont donc 246 élèves de CM2 qui ont pu apprendre à circuler à vélo en toute autonomie.

En 2026, il s'agira d'élargir le nombre d'écoles bénéficiaires de cette action et d'identifier les leviers permettant de faire en sorte que les élèves se rendent plus aisément à l'école en vélo.



## CHIFFRES CLEFS

**246** élèves formés  
au SRAV

**2** vélos écoles

### Perspectives 2026

- Poursuite des aménagements inscrits au Schéma Directeur Cyclable, en particulier :
  - Travaux passerelle chemin Kerveguen
  - Pont CFR
  - Itinéraire Touristique
- Initiation des travaux d'apaisement de la circulation aux abords des écoles
- Lancement d'actions concertées avec Cité Educatives/Contrat Local de Santé/Maison Sport Santé, visant à promouvoir les déplacements actifs
- Recruter le/la chargé.e de mission mobilités actives
- Poursuite des vélos écoles, des ateliers de réparation vélo
- Organisation d'une nouvelle édition de la Fête du Vélo
- Accompagnement à la mobilité active des publics bénéficiaires du service insertion et plus largement du public en situation d'éloignement de l'emploi
- Etudes pour la réalisation d'un Plan de Déplacement d'Administration
- Organisation d'un challenge mobilités alternatives au sein de la collectivité
- Installation d'attaches vélo supplémentaires

## 7. COHÉSION SOCIALE, ÉDUCATION ET JEUNESSE

Les politiques éducatives et sociales intègrent pleinement les enjeux de développement durable : citoyenneté, santé, environnement et égalité des chances.

### 7.1. Les Maisons Communales de proximité comme lieux de cohésion

Les MCP (Maisons Communales de Proximité), ont été pensées comme des espaces permettant le développement des actions de cohésion sociale en proximité. Afin de développer et améliorer ce réseau, 6 MCP ont bénéficié de travaux de rénovation en 2025 (La Chapelle, Bellevue, Petit Serré, Tapage, Canots, les Makes). Celle du Ouaki, rénovée en début de mandature a également fait l'objet d'aménagements utiles à la mise en place d'un accueil touristique. Une nouvelle MCP a été construite au sein du quartier d'Ilet Furcy, permettant d'accueillir une offre de services publics de proximité.

En 2026, il s'agira notamment de lancer les études de maîtrise d'œuvre pour les MCP de Palissade et Plateau Goyave.

### 7.2. La poursuite de l'accompagnement aux associations

Le tissu associatif d'une commune est l'un des garants de la cohésion sociale, permettant le développement de la démocratie de proximité ainsi que la lutte contre les inégalités sociales. La collectivité a donc souhaité poursuivre son engagement auprès des associations du territoire, à travers la mise à disposition d'équipements publics pour les activités (MCP, sites sportifs, ...), le soutien financier (tous programmes confondus) qui a dépassé en 2025 le million d'euros. Ce soutien se fait à travers le programme de subvention annuel, mais également à travers le Fonds D'Initiatives de Proximité (FIP), qui permet de soutenir les initiatives des habitants et des associations. Ainsi, en 2025, ce sont 58 projets qui ont pu être financés à hauteur de 50 000€ à travers les FIP tous quartiers accompagnés par le service MCP. Les associations bénéficient également de financement pour la mise en place d'action à travers le Contrat de Ville et la Cité Educative.

Afin d'accompagner les associations du territoire dans leur développement et de favoriser leur visibilité, une deuxième édition du forum des associations a été organisé en novembre 2025, rassemblant 64 associations.

### 7.3. Les outils de la politique de la ville comme vecteur de sensibilisation aux enjeux de la transition

En 2025, Saint-Louis a engagé sa programmation dans le cadre de la transition vers les nouveaux quartiers prioritaires « Engagements Quartiers 2030 », en impliquant habitants et jeunes dans l'amélioration du cadre de vie et le développement durable.

La grande journée citoyenne de mars a permis de recueillir leurs attentes pour des actions éducatives, inclusives et participatives. Les projets ont favorisé le lien social, la santé, le bien-être, l'accès aux loisirs et à la culture, ainsi que la sensibilisation à l'environnement et à la

gestion des déchets. La Commune a renforcé son financement, complété par des aides de l'Etat et la participation des bailleurs, pour soutenir animations, initiatives jeunesse et entretien des quartiers. Le document cadre et la convention ATFPB, signés en décembre 2025, structurent la programmation autour de quatre enjeux : solidarités, jeunesse, emploi et sécurité. Ces actions contribuent à la transition écologique en intégrant la qualité du cadre de vie, la sensibilisation environnementale et les pratiques durables dans la vie des quartiers.

A titre d'exemple des actions sont menées en lien avec la BBOT mobile sur le volet tri sélectif, l'association Ekopratik pour l'organisation de Réparali Café visant à favoriser le geste de réparation ou encore des actions autour de Jardins Partagés avec l'association La Bergère dans la Louverie. Au total ce sont près de 50 000€ de subventions Contrat de Ville/ATFPB qui sont orientés vers les enjeux de la transition.



Au sein de la programmation de la Cité Educative, près de 47 000€ sont également dédiés à des actions en lien avec le développement durable (programme de formation de Landestini autour de l'alimentation durable, ateliers de sensibilisation pour aller vers le zéro déchet, végétalisation, préservation de la biodiversité à travers l'aire terrestre éducative de l'Etang du Gol, ...).

#### 7.4. Dynamique Jeunesse et Développement Durable

La Commune de Saint-Louis développe une dynamique jeunesse visant à sensibiliser enfants et grand public aux enjeux du développement durable. En 2025, près de 530 enfants accueillis par la Caisse des Écoles ont participé à des activités centrées sur le potager, la mobilité douce, la réduction des déchets, et en particulier le compostage et la découverte des écosystèmes locaux.

Parallèlement, plusieurs événements grand public ont été soutenus ou organisés, tels que le Campus Cétacé Mobile de Globice, les Journées Mondiales des Zones Humides, les Jours de la Nuit en partenariat avec le Parc National et le Festival ornithologique, mobilisant près de 600 élèves.

Pour 2026, la Commune prévoit de conforter et d'élargir cette dynamique : poursuite et enrichissement des animations scolaires, soutien aux écoles engagées dans des projets potagers, mobilisation des jeunes pour des plantations participatives dans le cadre du Plan 1 Million d'Arbres.

Le programme grand public sera également renforcé, avec la Semaine Européenne du Développement Durable, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, les Journées Mondiales des Zones Humides, les marchés et brocantes éco-responsables, ainsi que la poursuite des chantiers de plantation participatifs.

## 7.5. Le Contrat Local de Santé, outil de réduction des inégalités sur le territoire

Depuis 2020, Saint-Louis œuvre pour améliorer le cadre de vie et réduire les inégalités sociales et territoriales. La santé, identifiée comme levier central du développement durable, est intégrée dans un Contrat Local de Santé (2024-2029) en partenariat avec l'ARS, le CCAS et les acteurs locaux.

Ce dispositif vise à promouvoir le bien-être et la qualité de vie, en particulier dans les quartiers prioritaires, en coordonnant actions sociales, médico-sociales et sanitaires. Ses axes stratégiques concernent la nutrition, l'activité physique, la prévention du diabète, la santé mentale et les addictions, la santé des femmes, l'autonomie des publics vulnérables, la santé environnementale et l'offre de soins.

Le plan d'actions 2025 inclut la prévention santé des habitants et agents municipaux et s'articule avec la Cité éducative et le Contrat de ville, contribuant ainsi à réduire les inégalités et à renforcer le développement durable du territoire.

Dans ce cadre, en 2025, des actions ont par exemple pu être menées en partenariat avec l'association MISOLRE dans les hauts de Saint-Louis pour faire de la sensibilisation du grand public aux risques liés à l'exposition au rayonnement UV. Cette association a également pu être présentes lors de manifestation de la commune comme les jeux de l'Etang ou le festival Ornithologique.

En 2026, il s'agira de coordonner des actions autour des mobilités actives ou encore des modes de consommation durable.

## CHIFFRES CLEFS

**6 MCP** rénovées

**1 398 678 €**  
de subventions aux associations

### Perspectives 2026

- Poursuivre la rénovation des MCP
- Construire la maison des associations
- Coordonner des actions CLS/Cité Educative/Contrat de Ville autour des enjeux de mobilité active et de consommation responsable
- Poursuivre l'accompagnement de la Caisse des Ecoles dans le développement d'actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable

## 8. SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE DURABLE

La Ville promeut une politique culturelle et sportive inclusive, valorisant le patrimoine et l'identité locale.

### 8.1. Une ville active et inclusive

En 2025, Saint-Louis a consolidé son label **Ville active et sportive**, avec la mise en œuvre de nombreuses manifestations et la distinction de **3<sup>e</sup> laurier**.

La Ville promeut le **sport au féminin**, le **sport pour tous**, et soutient les activités sportives scolaires et de santé via la **Maison Sport Santé** (label obtenu en 2025) un lieu dédié à la pratique physique adaptée pour tous les âges, avec information, orientation et conseils en lien avec les acteurs locaux (médecins, kinésithérapeutes, associations...).



Saint-Louis accueille de plus des événements régionaux de grande envergure : Verticale des Makes, les foulées nocturnes ou encore le Grand Prix Cycliste. Les infrastructures sportives ont été réhabilitées ou étendues, avec la création de terrains synthétiques, city-stades, aires de jeux et équipements de proximité. La Ville prévoit la **construction d'une nouvelle piscine** et la poursuite du programme d'entretien et de maintenance pour garantir l'accessibilité et la sécurité des équipements.

### 8.2. Politique culturelle : créativité et attractivité pour tous

La Ville a proposé en 2025 une programmation culturelle riche et variée, valorisant le patrimoine local, les artistes Saint-Louisiens et Réunionnais, et les grandes manifestations musicales (Fête de la Musique, Fet Kaf, festivités du 20 décembre). Des actions de proximité

ont été menées dans les quartiers, incluant expositions, concerts et animations pédagogiques pour tous les publics.



Les bibliothèques existantes ont été modernisées, avec des espaces d'accueil améliorés, des ressources numériques enrichies et un accès élargi aux publics. La création future d'un **centre culturel au Gol** et d'une **médiathèque** vise à combler les besoins en surfaces et services, offrant un équipement durable et accessible à tous.

### 8.3. Patrimoine et identité culturelle : préserver et transmettre

En 2025, Saint-Louis a poursuivi ses actions de **préservation et valorisation du patrimoine** : suivi du concept « Sin Lwi, Berso Maloya », expositions pédagogiques, ateliers dans les écoles, Journées européennes du patrimoine, Nuit des musées et protection des cases créoles et du canal des Aloès.

L'acquisition d'œuvres d'art locales contribue à renforcer l'identité culturelle et la mémoire collective.

En 2026, la Ville prévoit :

- La **valorisation des édifices remarquables** et la création de parcours pédagogiques.
- Des **mallettes pédagogiques** sur le patrimoine pour les écoles et centres de loisirs.
- L'étude de la **sauvegarde du cimetière du Père Lafosse** comme lieu patrimonial.

- Le développement d'un **réseau de guides péi** pour renforcer la médiation et l'appropriation culturelle.

Ces initiatives renforcent l'attractivité touristique, l'appropriation citoyenne et le respect de l'identité culturelle, tout en inscrivant la politique culturelle dans une perspective durable et inclusive.

## CHIFFRES CLEFS

**6000 usagers** de la  
bibliothèque de la Rivière

**Plus de 5000**  
participants à la fête

### Perspectives 2026

- Poursuite du programme d'investissement pour la réhabilitation des sites sportifs
- Initiation des études relatives à une nouvelle piscine
- Initiation de l'étude pour un parcours de santé
- Poursuite de l'organisation des manifestations culturelles et patrimoniales
- Poursuite du développement de **Sin Lwi, Berso Maloya** : actions pédagogiques, expositions, événements tout au long de l'année.
- Mise en chantier du **centre culturel du Gol** : auditorium, médiathèque, espaces artistiques et culturels, parvis événementiel, parking semi-enterré.
- Renforcement de la **lecture publique** : réhabilitation de la bibliothèque de La Rivière, modernisation des équipements, enrichissement du fonds documentaire et déploiement d'espaces numériques.

## 9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Commune de Saint-Louis déploie une stratégie intégrée et systémique, agissant simultanément sur les leviers de l'aménagement du territoire, de l'habitat, des mobilités, du tourisme, du marketing territorial et du développement économique. Cette approche transversale vise à renforcer l'attractivité du territoire tout en améliorant la qualité de vie des habitants, la compétitivité des entreprises et l'expérience des visiteurs, en cohérence avec les objectifs de développement durable relatifs à l'emploi décent, à la croissance économique, à l'urbanisme durable et à l'innovation

### 9.1. Développement économique local et Action Cœur de Ville

L'intégration du territoire au programme **Action Cœur de Ville** en 2023 a constitué un levier majeur pour la redynamisation du centre-ville et des centralités. La collectivité a créé un **guichet unique**, la Maison de Projet sur le site du **O'Baradiar**, pour faciliter l'accès des habitants et porteurs de projets aux informations et dispositifs ACV.

En 2025, les premières actions phares ont porté sur :

- La rénovation d'infrastructures publiques (toilettes, mobilier urbain) ;
- L'exploration des mutations foncières via la démarche « Atelier des territoires » ;
- Le lancement d'études structurantes dans le cadre du **site pilote** pour optimiser la sobriété foncière et la redynamisation urbaine.

Le **Carrefour de l'Entrepreneuriat**, ouvert en septembre 2025 et opéré par Initiative Réunion, constitue un outil central d'accompagnement des porteurs de projets et TPE, avec 32 projets accompagnés en 2025. Il favorise l'accès à l'entrepreneuriat, la professionnalisation des parcours et la création d'activités durables, notamment dans l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire.

### 9.2. Economie circulaire et valorisation des ressources

La Commune a engagé des actions concrètes en **économie circulaire**, notamment via la convention ANRU-Banque des Territoires, visant le **réemploi et la valorisation des matériaux du BTP** issus des opérations de déconstruction et construction du NPNRU. Cette démarche s'articule autour de trois axes :

- Identification des **gisements et filières** locales ;
- Création d'une **plateforme territoriale d'économie circulaire** ;
- Développement de **débouchés et démonstrateurs** pour stimuler l'innovation et l'activité locale.

Ces initiatives contribueront à la création d'emplois locaux, à l'innovation environnementale et au renforcement des synergies entre acteurs économiques, associatifs et institutionnels.

## 9.4. Animation et soutien aux acteurs économiques

La commune renforce le tissu économique local par :

- La structuration de l'offre événementielle et commerciale (marchés, animations, « Happy Week-End », marché de l'économie circulaire) ;
- L'accompagnement des TPE et entrepreneurs dans les quartiers prioritaires via le dispositif **Quartiers Productifs** ;

Le territoire mise également sur l'**inclusion et la résilience économique**, en mobilisant les acteurs locaux : entrepreneurs, associations, structures d'insertion et acteurs de l'**économie sociale et solidaire (ESS)**. En 2025 :

- Les **Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) des Makes (maraichage biologique) et du Tapage** (valorisation des déchets de l'agriculture) ont été soutenus pour favoriser l'emploi local et renforcer l'ancrage territorial ;
- 32 porteurs de projets ont été accompagnés pour développer des activités durables dans l'alimentation, le commerce, les services et l'éducation.

Pour 2026, la stratégie prévoit l'extension de ces dispositifs, la professionnalisation des acteurs et la relance des **Cafés de l'Économie** et de la **Charte des Entreprises Citoyennes**.

## 9.4. Développement agricole et rural

La commune de Saint-Louis met en œuvre une politique volontariste pour valoriser les Hauts et les zones agricoles périurbaines, en conciliant production locale, préservation de la biodiversité et durabilité des pratiques agricoles. En 2025, la **Charte agricole** a été adoptée en partenariat avec la Région, le Département et la Chambre d'agriculture pour :

- Développer et diversifier les filières agricoles, valorisant les productions locales et durables.
- Moderniser les infrastructures agricoles pour mieux répondre aux besoins des exploitants.
- Reconvertir les terres en friches afin d'optimiser l'usage des espaces agricoles.
- Optimiser les ressources humaines et techniques dans une démarche durable et innovante.

Des travaux d'extension des périmètres irrigués ont permis d'**irriguer 160 hectares** grâce à l'installation d'une cinquantaine de bornes d'alimentation. Parallèlement, la commune soutient l'écoulement de la production locale, avec l'inscription de **52 nouveaux producteurs** sur les marchés de La Rivière et Saint-Louis. Pour 2026, la charte agricole servira de cadre pour renforcer cette dynamique, notamment à travers la sensibilisation à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire, et l'animation des marchés locaux.

## 9.5. Développement touristique durable

Saint-Louis poursuit une stratégie de mise en tourisme globale, centrée sur l'expérience vécue et la valorisation de ses atouts naturels, culturels et immatériels. La commune organise et soutient des événements structurants, en favorisant la participation des habitants et la promotion du patrimoine local.

En 2025, les actions clés comprenaient :

- Le renforcement des **animations culturelles et sportives** dans les quartiers et sur les sites touristiques.
- L'organisation de **marchés et festivals** valorisant les produits locaux et le patrimoine.
- L'ouverture de l'accueil touristique à la Maison Communale de Proximité du Ouaki.
- Le développement de parcours et sentiers touristiques, comme le **Sentier Fah'Âme**, et d'événements patrimoniaux, tels que la **Fèt Kann** et le festival d'ornithologie.



Pour 2026, la commune prévoit :

- L'organisation du **1<sup>er</sup> forum des professionnels du tourisme**.
- La mise en place d'**ateliers créatifs** et d'animations autour de l'économie circulaire lors du mois de l'ESS.
- Le renforcement des parcours touristiques existants et la diffusion d'une **carte valorisant les atouts du territoire**.
- La continuité et l'amplification des événements culturels, sportifs et familiaux pour ancrer Saint-Louis comme **destination touristique durable et inclusive**.

## CHIFFRES CLEFS

52 nouveaux producteurs sur  
les marchés forains

32 porteurs de projet accompagnés  
dans leur démarche entrepreneuriale

### Perspectives 2026

- Renforcement de la coopération entre acteurs économiques, structures d'insertion et partenaires institutionnels pour un écosystème plus inclusif et résilient
- Renforcement du Carrefour de l'entreprenariat
- Préfiguration d'une plateforme territoriale de réemploi
- **Animation économique** : relance des cafés de l'économie et de la Charte locale des entreprises citoyennes ; mise en place d'animations et de marchés intégrant les principes de l'économie circulaire.
- **Action Cœur de Ville** : consolidation du programme sur le territoire avec des interventions ciblées pour améliorer l'attractivité commerciale, le cadre de vie et les services publics, en intégrant les principes de durabilité, d'économie circulaire et d'inclusion sociale.
- Développement des **parcours touristiques**
- Mise en place d'**ateliers créatifs et actions culturelles**, en lien avec l'économie circulaire et le patrimoine local
- Renforcement de la **charte agricole** pour soutenir le développement et la diversification des filières locales.
- Organisation d'**animations et ateliers** pour sensibiliser à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire.
- Poursuite de la **valorisation des terres agricoles** et mise en œuvre du PAEN (Périmètre de protection et de valorisation des espaces naturels et agricoles).
- Optimisation des infrastructures et modernisation des **voiries agricoles** pour améliorer l'accès aux exploitations et soutenir une production durable.

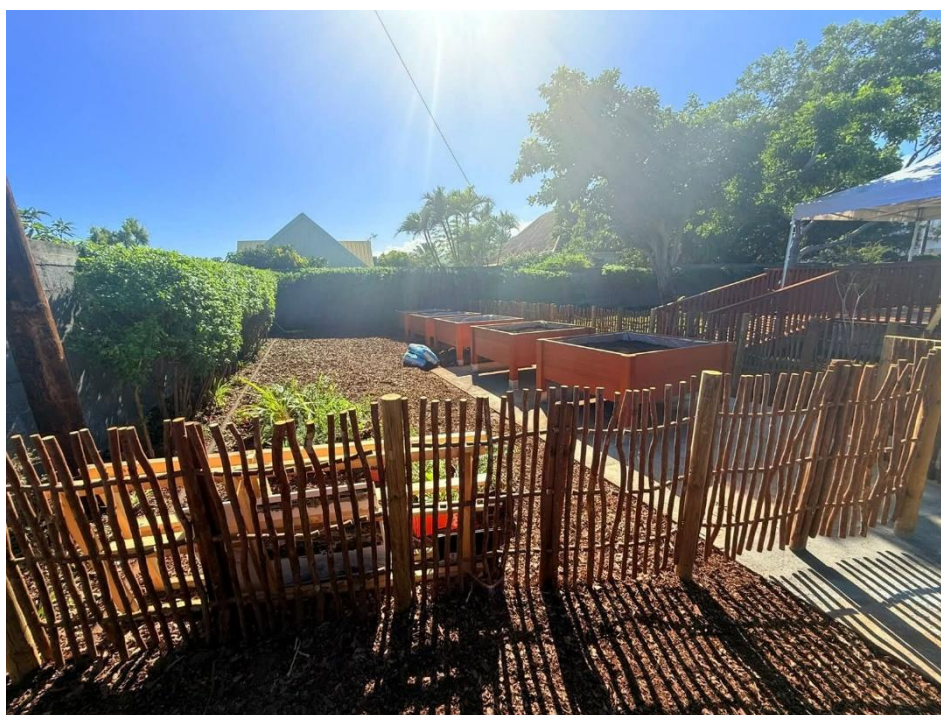
## 10. GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ET TRANSFORMATION DU TERRITOIRE

### 10.1 Renouveau urbain et cohésion sociale

Le projet **NPNRU du Gol** illustre une approche globale de **renouveau urbain durable**, conciliant aménagement du territoire, cohésion sociale et préservation de l'environnement. Chaque opération vise non seulement à améliorer le cadre de vie et la mixité sociale, mais aussi à réduire l'empreinte écologique des chantiers grâce à des pratiques d'**économie circulaire**.

Ainsi, en particulier, en 2025 le chantier de déconstruction et reconstruction des écoles a été initié, avec pour objectif d'intégrer la **valorisation de 98 % des déchets**, le réemploi du mobilier scolaire et l'expérimentation du béton recyclé.

Deux nouveaux espaces verts ont été livrés ou les travaux initiés (Square Bory de Saint-Vincent et le Parc Piment).



Pour 2026, le volet insertion par l'activité économie prendra toute son ampleur avec près de 20 000 heures prévues via les clauses sociales. La concertation citoyenne autour du projet sera également renforcée via des ateliers pédagogiques, des balades urbaines et des temps festifs pour accompagner la transformation du quartier.

## 10.2. L'Eco Quartier de l'Étang, un projet pilote pour la transition écologique

L'écoquartier de l'Étang, situé autour de l'étang du Gol, espace naturel remarquable par la diversité de sa faune et de sa flore, constitue un territoire pilote pour la transition écologique à Saint-Louis. La valorisation de ce site naturel majeur s'inscrit dans une approche durable, conciliant préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique et implication citoyenne.

Le quartier de l'Étang a été lauréat de l'appel à projet Eco Quartier 2030, et bénéficie d'un accompagnement du CEREMA à ce titre. Un financement Fonds Vert a également été obtenu afin de prendre en charge 80% du salaire d'un chef de projet dédié au développement de cet EcoQuartier.

2025 a été une année de transition pour le développement de ce projet, les principales avancées ont été en lien avec les études menées par la CIVIS sur la possibilité d'intégrer un système d'atténuation de la houle, afin de limiter son impact sur les habitations du quartier.

Il s'agira en 2026 de procéder au recrutement du chef de projet, et d'initier les premières études pré opérationnelles. En parallèle, il faudra suivre l'étude menée par la CIVIS sur les équipements de protection individuels contre les risques de submersion marine, ainsi que les avancées du plan de gestion de l'Étang.

## 10.3 Plan local d'urbanisme et aménagement durable

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vise à aligner le développement urbain de Saint-Louis sur des principes durables, conciliant croissance maîtrisée, protection des espaces naturels et qualité de vie. En 2025, les études techniques et la concertation citoyenne ont été poursuivies afin de préparer un PLU intégré au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Les enjeux majeurs portent sur l'adaptation aux contraintes légales (loi Littoral et loi ELAN), l'harmonisation avec le Plan de Prévention des Risques et la sécurisation des zones constructibles. L'objectif est de favoriser un aménagement raisonné, limitant l'urbanisation des zones sensibles tout en orientant le développement vers des secteurs déjà desservis et connectés, et en intégrant des pratiques durables dans la gestion des espaces publics, la mobilité et la biodiversité urbaine.

## 10.4. Logement durable et résilient : vers des quartiers accessibles et respectueux de l'environnement

La politique logement de Saint-Louis s'inscrit dans une approche de développement durable, combinant accessibilité, qualité de vie et responsabilité environnementale. Sur la période 2023-2025, 320 logements ont été réalisés, dont des logements sociaux et temporaires,

répondant à une partie des 2 200 demandes identifiées sur le territoire. Les opérations de rénovation et de reconstruction intègrent des pratiques d'économie circulaire. Le volet habitat est également articulé autour de la mixité sociale et de l'insertion économique, avec la mobilisation de clauses sociales qui génèrent des heures de travail pour les habitants, renforçant ainsi le lien social et l'autonomie des ménages. Cette stratégie contribue à la création de quartiers résilients, intégrant la qualité des espaces publics et la proximité des services pour un cadre de vie durable.

Les opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) sur les secteurs du Gol Bacquet et de l'Étang Bel Air vont permettre de requalifier le parc existant, de viabiliser des parcelles à l'accession et de requalifier les espaces publics et paysagers. Ces projets s'accompagnent d'un suivi social renforcé, de concertation avec les habitants et de pratiques respectueuses de l'environnement, contribuant à la création de quartiers inclusifs, sûrs et durables.

## CHIFFRES CLEFS

**Valorisation de 98%** des déchets  
issus de la déconstruction des  
écoles du Gol

**320 logements réalisés**  
sur la période 2023-  
2025

### Perspectives 2026

- Poursuite des travaux du Gol (gymnase, salle des fêtes, maison des associations)
- Reconstruction de l'école maternelle
- Démolition partielle et réhabilitation de la cité Kayamb
- Poursuite de la concertation avec les habitants
- Recrutement du chef de projet Ecoquartier
- Poursuite de la révision générale du PLU

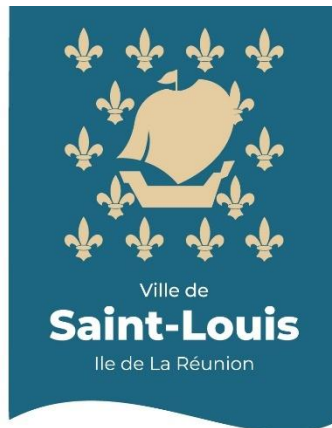
## Principales réalisations pour 2025 et perspectives pour 2026

Thèmes	Réalisations/chiffres clés 2025	Perspectives 2026
<b>Gouvernance &amp; professionnalisation</b>	Formations agents (entretien écoresponsable, Fresque du Climat, centre de tri)	Déploiement Fresque du Climat pour jeunes, animateurs et cadres ; accompagnement directions ; charte éco-responsabilité associations sportives
<b>Cadre de vie &amp; propreté</b>	45 Coups d'Éclat ; 542 interventions dépôts sauvages ; 218 rapports ; 300 véhicules hors d'usage ; 10 corbeilles installées, PEPS	Installation vidéosurveillance ; formation agents ; poursuite PEPS et conventions ; identification zones replantation centres-villes
<b>Végétalisation</b>	>2500 espèces endémiques/indigènes plantées ; pépinière Citrouille opérationnelle	Production Plan 1 Million d'Arbres ; poursuite plantations et entretien
<b>Espaces publics &amp; PAP</b>	Aires de jeux Grand Serré, Plateau Goyaves, Fiagues ; phase 1 espace loisirs Verval	Finalisation Parc Méroc, Place des Fêtes La Rivière, Parc de Gol les Hauts ; Moulin Maïs valorisation culturelle et environnementale
<b>Transition écologique &amp; adaptation</b>	3 bornes VE ; véhicules électriques ; tri sélectif ; gobelets/bouteilles réutilisables	Poursuite diagnostics thermiques et étanchéité ; généralisation tri ; plateforme compostage ; suppression radier cuisine centrale
<b>Biodiversité &amp; nature en ville</b>	Festival ornithologique : 600 élèves ; 200 grand public ; 30 partenaires	3 <sup>e</sup> édition festival ornithologique ; 2 <sup>e</sup> Journées Mondiales Zones Humides ; poursuite végétalisation et lutte EEE
<b>Mobilités durables</b>	Première tranche piste cyclable ; études passerelles ; 8 VAE pour public insertion ; 2 vélos écoles ; fête du vélo ; 246 élèves formés Savoir Rouler à Vélo	Schéma directeur cyclable : passerelles, pont CFR, itinéraire touristique ; vélos écoles et ateliers ; fête du vélo ; Plan Déplacement Administration ; accroches vélo supplémentaires
<b>Cohésion sociale, éducation &amp; jeunesse</b>	6 MCP rénovées ; 1 nouvelle MCP ; 1,398,678€ subventions	Lancement MCP Palissade et Plateau Goyave ; construction maison associations ; poursuite animations

	associations ; 58 projets FIP ; 530 enfants sensibilisés DD	scolaires et grand public ; plantations participatives ; Semaine Européenne DD
<b>Sport, culture &amp; patrimoine</b>	Label Ville active et sportive ; 3 <sup>e</sup> laurier ; manifestations sportives ; bibliothèques modernisées	Réhabilitation sites sportifs ; nouvelle piscine ; parcours santé ; valorisation patrimoine ; lecture publique renforcée ; centre culturel Gol
<b>Développement économique durable</b>	ACV, 32 projets accompagnés ; 160 ha agricoles irrigués ; 52 nouveaux producteurs	Consolidation ACV ; renforcement Carrefour Entrepreneariat ; plateforme réemploi ; sensibilisation déchets ; modernisation infrastructures agricoles ; forum tourisme ; parcours touristiques et culturels
<b>Grands projets structurants</b>	NPNRU Gol : déconstruction/reconstruction écoles ; 98 % déchets valorisés ; Square Bory et Parc Piment livrés ; Ecoquartier Étang lauréat ; 320 logements réalisés	20 000 h insertion économie ; concertation citoyenne ; poursuite gymnase, salle des fêtes, maison associations ; PLU et logement durable ; suivi protection submersion Étang ; mixité sociale et clauses sociales

## Tableau de cohérence globale de l'action municipale et intégration transversale des principes du développement durable dans l'ensemble des politiques publique

<b>Finalités du développement durable</b>	<b>Politiques et actions communales concernées</b>
<b>Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère</b>	Plan de Transition et BEGES, adaptation climatique des bâtiments communaux, désimperméabilisation et ombrage des cours d'écoles, végétalisation urbaine, mobilités durables et modes actifs, réduction des déchets et exemplarité interne
<b>Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources</b>	Renaturation des espaces publics, plantations d'arbres, gestion raisonnée des espaces verts, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, protection de l'Étang et des ravines, sensibilisation environnementale du public et des scolaires
<b>Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations</b>	Projets d'Aménagement de Proximité (PAP), NPNRU du Gol, politiques éducatives et jeunesse, accès à la culture et au sport, actions en faveur de l'égalité territoriale, insertion par l'activité économique et clauses sociales
<b>Épanouissement de tous les êtres humains</b>	Amélioration du cadre de vie (PEPS), équipements de loisirs et sportifs, actions éducatives et citoyennes, pratiques culturelles accessibles, valorisation du patrimoine, santé et bien-être par la nature en ville
<b>Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables</b>	Action Cœur de Ville, soutien au commerce de proximité, économie sociale et solidaire, économie circulaire et réemploi dans les projets urbains, clauses environnementales et sociales dans la commande publique, exemplarité de la collectivité



*Ville de passion!*

**Pôle Développement Territorial Durable  
Cellule Développement Durable  
0262 33 10 80**

**Hôtel de Ville  
125 avenue du Dr Raymond Vergès  
97450 Saint-Louis**

**<https://saintlouis.re/>**

**Rédaction et mise en page : Cellule Développement Durable**